

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Nord

Canton de Lille 6

MAIRIE D'HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN

Tél: 03 20 17 20 40
Fax: 03 20 17 20 49
4, rue Pasteur
59320 Hallennes-lez-Haubourdin
www.hallennes.fr



*Le Maire d'Hallennes-lez-Haubourdin,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;
Vu le Code de la Route;
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 en sa version consolidée au 14 mars 2013 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes;
Considérant l'organisation d'une retraite aux flambeaux par la ville d'Hallennes-lez-Haubourdin le 11 juillet 2025 afin d'assister au tir du feu d'artifice au stade Jules Collet,
Considérant la nécessité de prescrire toutes mesures propres à assurer la sécurité publique.*

Arrête:

- Article 1:** *En prélude du feu d'artifice, une retraite aux flambeaux sera organisée par la commune d'Hallennes-lez-Haubourdin le 11 juillet 2025 entre 22h00 et minuit du complexe sportif Pierre de Coubertin au stade Jules Collet. Le cortège empruntera la rue Georges Pompidou et la rue de l'Egalité.*
- Article 2:** *Pour assurer l'entière sécurité des participants et des organisateurs, la circulation des véhicules de toute nature sauf les véhicules de sécurité sera interdite sur les voies précitées.*
- Article 3:** *Le cortège sera précédé du véhicule de police municipale. La circulation sera bloquée au carrefour Pompidou-Egalité et Egalité-de Gaulle par les services techniques communaux.*
- Article 4:** *Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règles en vigueur.*
- Article 5:** *Madame La Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Hallennes-lez-Haubourdin, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes administratif et dont l'ampliation sera adressée à la BTA d'Hallennes-lez-Haubourdin, au SDIS d'Haubourdin, à ILEVIA et aux services municipaux,*

Fait à Hallennes-Lez-Haubourdin, le 16 juin 2025



Pour le Maire
L'Adjoint délégué

Jean-Marc LECOMPTE